



Table régionale  
des  
**personnes  
aînées**



# TABLE RÉGIONALE DES **personnes aînées** de l'Abitibi-Témiscamingue



# LA TABLE RÉGIONALE DES personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue



« Table de concertation visant tous les aspects de la qualité de vie des aînés de la région et servant de comité consultatif auprès de la Conférence régionale concernant tous les sujets préoccupant les aînés. Alors que les Conférences régionales sont

reconnues de par la loi comme les interlocuteurs privilégiés du gouvernement dans les régions, c'est dans cet esprit que la Table régionale a travaillé depuis sa création, parce qu'elle a toujours cru qu'il était de son devoir et de sa responsabilité d'être le lien entre le gouvernement québécois et les aînés de l'Abitibi-Témiscamingue. La composition de la Table reflète d'ailleurs cette volonté d'être en contact direct avec la réalité vécue par les aînés de la région, et les nombreuses consultations et le Forum régional témoignent de notre engagement auprès des aînés de se faire les porte-paroles de leurs préoccupations et de leurs revendications. Combattre l'âgisme dont peuvent être victimes les personnes âgées est une motivation constante pour les membres de la Table régionale des personnes âgées, et cette volonté se reflète dans l'ensemble de leurs prises de positions et leurs actions.

La Table régionale a été créée dans la foulée de l'Année internationale des aînés en 1999, suite à une tournée régionale de consultation. À l'époque, ce sont 16 localités situées sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue qui avaient été visitées. Elle participe aussi activement à la Conférence des tables régionales des aînés du Québec. Son financement provient en majeure partie du Secrétariat aux aînés, et la Conférence régionale des élus soutient la Table au niveau des ressources logistiques et techniques.



# La composition de la TABLE RÉGIONALE :

- Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Association des retraités et retraitées de l'enseignement
- Association québécoise de la défense des droits des retraités
- Association québécoise des directions d'école retraitées
- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic
- Conférence régionale des élus (un membre)
- Conseil des aînés du Québec
- Fédération des clubs de l'âge d'or Abitibi-Témiscamingue-Ungava
- Mouvement des aînés du Québec (FADOQ)
- Regroupement des infirmières et infirmiers retraités
- Regroupement des Offices d'habitation du Québec
- Table de concertation des aînés d'Abitibi
- Table de concertation des aînés d'Abitibi-Ouest
- Table de concertation des aînés de Malartic
- Table de concertation des aînés de Rouyn-Noranda
- Table de concertation des aînés de Senneterre
- Table de concertation des aînés de Val-d'Or
- Table de concertation des aînés du Témiscamingue
- Table des organisateurs communautaires de CLSC
- La personne responsable du dossier des aînés à la Conférence régionale des élus

# Les réalisations

## de la TABLE RÉGIONALE

### Entre autres, la Table a travaillé à :

- Création du Réseau Libre-savoir (Université du 3<sup>e</sup> âge)
- Formation sur l'âgisme
- Campagne de sensibilisation concernant la violence et les abus faits aux aînés
- Élaboration d'un sondage pour connaître les besoins et les perceptions des aînés
- Tournée territoriale pour entendre les aînés
- Organisation du Forum régional des 50 ans et + afin de connaître les priorités des aînés pour les cinq prochaines années (2005-2010)
- Participation à l'équipe d'évaluation sur la qualité d'hébergement en CHSLD
- Participation au Programme Rose d'Or
- Soutien organisationnel à la présentation de la pièce de théâtre « Mettons les pendules à l'heure »
- Lien avec le module de gérontologie de l'UQAT
- Participation à la Semaine des aînés, à Val-d'Or, et au Salon des aînés de Rouyn-Noranda
- Rédaction d'un avis sur la Politique du médicament
- Rédaction d'un avis sur le projet de loi no 83 (Loi sur la Santé et les services sociaux)
- Rédaction d'un avis sur la mise en œuvre du Conseil des aînés
- Rédaction d'un avis sur l'emplacement du futur CHUM
- Participation aux travaux de révision de l'organisation régionale de santé et de services sociaux pour personnes âgées en perte d'autonomie
- Réalisation de 15 émissions à la télécommunautaire sur des sujets touchant les aînés

### Ce qui est en cours :

- Nouvelle série d'émissions à la télécommunautaire sur des sujets touchant les aînés
- Élaborer un énoncé des droits des aînés touchant les principales valeurs des aînés de la région
- Travailler au plan stratégique de la Conférence régionale (2006-2010) en regard des aînés
- Participer aux activités de la Commission Famille et à l'élaboration d'une politique familiale régionale

À la suite de la tournée des territoires de 2004 et à la tenue du Forum des aînés en octobre 2004, plusieurs orientations se sont dégagées. Ce sont les priorités et les préoccupations exprimées par les personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans le cadre de sa mission, la Table régionale des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue endosse ces orientations et ses membres se font un devoir de les promouvoir, de les diffuser, de les acheminer et de porter les revendications régionales, en soutien aux organismes locaux et régionaux.

# orientations 2006-2010

Six grands blocs de préoccupations ont été identifiés :  
la santé, le logement, le transport, la qualité de vie,  
le maintien à domicile et la pauvreté.

## ■ Santé

- La Table régionale des personnes âgées constate un manque au niveau de l'information sur la santé et de l'accessibilité de cette information. L'information sur la santé doit être une préoccupation constante des organismes concernés (Agence de santé, Centres de santé, Communication Québec) et les campagnes d'information doivent être répétées pour être efficaces. Étant donné que l'évolution est constante, le travail d'information est toujours à recommencer.
- La Table régionale des personnes âgées déplore aussi que les informations soient de plus en plus disponibles uniquement par Internet et que les personnes âgées soient référées de plus en plus à ce mode d'information. En Abitibi-Témiscamingue, il faut être réalistes, c'est très peu de personnes âgées qui ont accès à cette source d'information.
- Dans un avenir immédiat, le gouvernement doit promouvoir la santé et développer la prévention. S'il est vrai qu'il se fait déjà de la prévention, il faut l'augmenter; c'est une façon saine de contrer l'ascension vertigineuse des coûts du système de santé. Les groupes communautaires sont bien placés pour faire de la prévention, ils sont branchés sur les gens, mais il leur faut des ressources. Un investissement majeur dans le préventif s'impose. « Donnez-nous le mandat et les moyens de nous prendre en main ».
- Dans notre région, la pénurie de médecins est un problème récurrent. Il est urgent d'examiner des solutions novatrices comme l'accréditation d'infirmières praticiennes, la création de groupes de médecine familiale (GMF) et d'équipes pluridisciplinaires et le concept de roulettes spécialisées permettant de déplacer des spécialités sur le territoire dans une optique d'approche-client. Le Collège des médecins, la Fédération des médecins omnipraticiens et le ministre de la Santé, entre autres, doivent être interpellés. Aussi, les facultés de médecine doivent revoir leur politique de contingentement et le gouvernement doit leur assurer un financement adéquat selon le nombre d'admissions. Enfin, c'est tout le processus d'accréditation des médecins étrangers qui doit être revu, adapté et accéléré.
- La pratique de la médecine telle que nous l'avons connue jusqu'à aujourd'hui doit être repensée et cela requiert une plus grande ouverture des milieux de travail aux pratiques innovatrices et aux étrangers.
- La Table régionale des personnes âgées est très préoccupée par la question du coût des médicaments et des effets que cela entraîne pour les personnes âgées. ➔





### ■ Maintien à domicile

- Ici encore, la diffusion et l'accès aux informations posent problème. La Table régionale des personnes âgées constate un grand manque d'information à l'intention des aidants naturels.
- Les aidants naturels ont porté à l'attention de la Table régionale leur besoin d'être mieux formés et d'avoir plus de support. Mais attention, ce n'est pas parce que les aidants veulent plus de formation et de support qu'ils ont la volonté de remplacer l'État. Ce dernier ne doit pas se décharger de ses responsabilités sur le dos des aidants naturels.
- Il y a tout lieu d'améliorer le soutien psychosocial auprès des aidants, tant durant l'accompagnement pour prévenir l'épuisement que lors du décès, car il n'y a pas actuellement de mécanisme prévu pour soutenir l'aidant après le décès du malade.
- Enfin, avec le vieillissement de la population, les membres de la Table régionale croient qu'il faut documenter plus sérieusement toute la problématique du soutien financier des aidants naturels. Par leur travail bénévole, ils soulagent les finances du système de santé mais ce sont eux qui s'appauvrissent. Il faut y remédier.
- En particulier à cause du vieillissement de la population, le système de santé et services sociaux québécois va devoir compter de plus en plus sur la participation des aidants naturels. La Table régionale des personnes âgées considère que le maintien à domicile est une voie à privilégier afin de se coller à l'évolution de la population. De plus, le fait de déplacer les services plutôt que les personnes peut avoir un effet de désencombrement sur tout le système.

### ■ Qualité de vie

- La Table régionale des personnes âgées peut jouer un rôle de catalyseur pour établir des coalitions sur des enjeux ciblés, comme par exemple elle l'a fait auprès de différentes Commissions parlementaires sur des problématiques liées aux personnes âgées.
- La qualité de vie exige que les besoins de base tels que le logement, les soins de santé et le transport, soient comblés adéquatement.
- Afin de briser l'isolement social vécu par les personnes âgées, il importe de développer chez ces dernières le sentiment d'être encore utiles. Aussi les personnes âgées doivent avoir la possibilité de poursuivre leur développement personnel, de s'enrichir et de s'intégrer à des groupes. Le soutien aux réseaux d'apprentissages, tel que l'Université du 3<sup>e</sup> âge en est un exemple.
- Dans l'avenir, les résidences pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes devront tenir compte de l'évolution de leurs clientèles et faire preuve de flexibilité en axant leurs services sur la qualité de vie.
- Enfin, il est nécessaire de développer le réflexe d'inclure davantage les aînés dans les lieux décisionnels, par exemple à la Commission Famille ou au Comité de transport.

### ■ Transport

- Afin d'assurer le plus longtemps possible le maintien de la qualité de vie des personnes âgées, la Table régionale croit qu'il faut encourager le développement du transport, surtout en milieu rural. Et assurer un soutien financier adéquat aux organismes qui mettent de l'avant des alternatives novatrices.
- Nous vivons dans une région de distances. C'est toute la problématique de la ruralité et du maintien de la vitalité des milieux qui sont ici en cause. Pour maintenir des milieux ruraux vivants, dynamiques et accueillants, il faut décentraliser les services vers ces communautés. Comme par exemple en maintenant le service des infirmières de villages là où il existe et en élargissant l'offre.

### ■ Logement

- Le gouvernement doit être sensibilisé à la pénurie de logements sociaux adaptés et sécuritaires pour les personnes âgées en région. La pénurie de logements sociaux existe en région aussi.
- Les mesures d'adaptation des résidences doivent bénéficier d'un budget accru et les modalités des programmes doivent être assouplies. Le gouvernement devrait encourager davantage les personnes âgées désirant adapter leur logis pour être en mesure d'y demeurer, autonomes, plus longtemps.
- Le gouvernement doit aussi mettre de l'avant une politique obligeant les municipalités à réglementer les résidences pour personnes âgées de neuf personnes et moins. Il faut poursuivre la mise en place des mécanismes et allouer des budgets pour les répertorier et les évaluer afin de contrer les abus. Le pièce par pièce qui se fait actuellement n'est pas une solution. Le gouvernement doit développer une politique uniforme applicable dans l'ensemble des municipalités.

### ■ Pauvreté

- En collaboration avec les divers organismes et comités concernés, il y a tout lieu d'actualiser le portrait de la pauvreté chez les personnes âgées de la région.
- Une façon identifiée par les personnes retraitées de la région pour contrer la pauvreté est la pleine indexation des pensions. L'absence d'indexation ou une indexation en-dessous de la hausse du coût de la vie, ne peuvent qu'entraîner un appauvrissement des personnes âgées.
- Malheureusement, trop de personnes âgées sont encore victimes d'abus de confiance de la part de proches. Que l'on parle de sollicitation téléphonique, de vendeurs itinérants, d'abus de voisins ou de parents, la prévention des abus financiers est de mise.



Table régionale  
des  
**personnes  
aînées**



Il y a présentement, et pour les années à venir, beaucoup de travail à accomplir pour l'ensemble des organismes et intervenants préoccupés par le bien-être des personnes âgées. La mission de la Table régionale des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue est d'être à l'écoute des aînés, de leurs doléances, de les réunir, de les soutenir et de les transmettre, en collaboration étroite avec les acteurs du milieu.

Pour nous joindre :

**Catherine Sirois**

secrétaire générale

TABLE RÉGIONALE DES PERSONNES AÎNÉES de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819.762.0774

Télécopieur : 819.797.0960

[catherine.sirois@conferenceregionale.ca](mailto:catherine.sirois@conferenceregionale.ca)

